CHARBON.

Charbon Pittsburg.
Charbon Alabama.
Charbon Anthracite.
Coke de Gaz et Fonderie.

W. G. COYLE & CIE.,

323 RUE CARONDELET,

Coin Union. Phones: 814 et 87

Cour succursale: 4716 rue Magazine, Coin Valmont. Phone 1571

14av—1an

E. J. LOUAPRE,

233 rue Decatur,

SEULE MAISON FRANÇAISE.

Articles Divers pour Epiciers,

—Agent au Sud pour les—

BALANCES DE HOWE.

28 nov—dim mer

NOUVEL

HOTEL ST-CHARLES,

A l'Epreuve de l'Incendie.
Un Hôtel Moderne de Premier Classe tenu sur les plans Américain et Européen.
Mariages, Réceptions, Banquets et Soupers après le théâtre préparés sur application.
Bains Turc, Russe, Romain et ordinaires ouverts jour et nuit.
Personnes de service expérimentées.

A. R. BLAKELY & Co., Limité, Propriétaires.

1er nov—1an

Téléphonez—

J. GARLICK,

L'UNIQUE AFFICHEUR.

Les meilleurs tableaux, localités résultats.

Bureau: 633 Place Commerciale

26fév—1an

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Cinquième District

The Southwestern Alcatras Asphalt and Construction Company vs Kelley Brown.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 69,389— En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 avril 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle Orléans, sur le côté inférieur de la rue Séguin décrits comme lots 18 et 19 dans Filet No 92, bornés par les rues Séguin, Elise, Evelina et Verret et mesurant soixante quatre et sept centièmes (64 7/7) pieds de face à la rue Séguin sur une profondeur de cent vingt (120) pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans

John J. Finney & E. J. Thilborger, avocats pour la plaignante.

14 mars—14 16 20 27—av 3 10 16

VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession d'Agnes C. Lalmant, femme de Bernard J. Helmke, No 69,465 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division B. En vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans lédit ordre daté et signé le 10 mars 1903 et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 28 avril, à midi, la propriété foncière ci-après: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par le Chemin du Bayou St Jean, les rues Roman, Hôpital et Prieur; ledit lot est désigné par le numéro cinq sur un plan fait par Villere & Fréminet, daté le 3 décembre 1866; ledit lot mesurant 29 pieds de face à la rue Roman sur une profondeur de 120 pieds et 3 pouces de profondeur à la ligne la plus rapprochée de la rue Hôpital, et 106 pieds 2 pouces sur la ligne la plus rapprochée de la rue Prieur, et 31 pieds 2 pouces de largeur dans le fond, ainsi que le même moment et endroit, un lot d'effets mobiliers (insistant un piano) d'après inventaire. Conditions—Pour la propriété ci-dessus comptant. L'acquéreur assumant les taxes de 1902, payant pour l'acte de vente. Adjudicataire Théo. Cotonie, notaire, et faisant un dépôt de 20 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication. Avec l'encanteur. Conditions—Pour les effets mobiliers comptant sur les lieux. J. L. ONORATO, Encanteur et courtier en propriétés Foncières et Place neuve, 203 rue Baronne.

22 mars—22 29—avril 5 12 19 26 28

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE Des plus Beaux 1311 ST-CLAUDE,

A environ quatre vingt dix pieds de l'avenue de l'Esplanade, sur pilotis en briques d'environ huit pieds. Nouvellement construit et ayant tous les agréments modernes, les lignes de tramway Canal et Esplanade, le marché et les chars de la rue Dauphine passent tous à une jetée de pierre, écoles, etc., à proximité immédiate et il est en parfait état et condition. Les acheteurs en perspective sont instamment requis d'inspecter la propriété avant la vente.

1031 KERLEREC,

Entre les rues Bourgogne et Remparts, écoles, marchés, chars etc., à proximité.

2320 BOURBON.

Entre les rues Clairborne et Derbigny joli cottage élevé, à proximité de tous les avantages.

SUCCESSION DE JOHN TRISCONI.

No 68,697—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR et ESCOFFIER, Placide J. Scoar, encanteur, Bureau No 802 rue Perdido — MERCREDI, le 8 avril 1903 à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur BUREAU et BOURSE No 802 RUE PERDIDO, ENTRE LES RUE CARONDELET ET BARONNE—En vertu de et conformément à un jugement rendu et lui en pleine cour le 27 février 1903, jugement signé en pleine cour le 5 mars 1903, par l'Hon. John St Paul juge de la Division C agissant pour l'Hon. George H Theard, juge de la Division M et aussi en vertu d'un ordre daté le 28 février 1903 homologant les délibérations d'une assemblée de famille tenue le 21 février 1903 pour le compte des mineurs Albert et Sidney Trisconi les propriétés ci après décrites dans l'affaire ci-dessus, à savoir—

I

2320 BOURBON.

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Bourbon, Derbigny, St Antoine et Claiborne, et mesurant 25 pieds de face à la rue Bourbon, sur 128 pieds 2 pouces de profondeur, acquis par le défunt pendant la communauté qui existait avec sa femme alors veuve de Nicholas Grisaffi et d'Antoinette Giles, par acte passé le 28 janvier 1897, par devant John E. Legier, notaire en cette ville, enregistré dans le bureau des transferts livre 165, folio 294.

Les améliorations comprennent un joli cottage désigné par le No 2320 rue Bourbon ayant deux chambres, vestibule, cottage élevé dans le fond ayant quatre chambres deux citernes, hangar, latrine, couvert en ardoises.

II

1031 KERLEREC.

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Kerlerec (autrefois Historie) St Antoine, Remparts (autrefois Amours) et Bourgogne (autrefois Crapo), ledit lot mesurant une mesure américaine 31 pieds de face à la rue Kerlerec sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles comme le même est désigné sur un plan dressé A. De Armas, voyer, le 14 septembre 1852, déposé en l'étude de Denis Prieur, ancien notaire en cette ville, acquis du shérif de cette paroisse par le défunt pendant la susdite communauté par le procès d'ugnée Gautier vs E. L. Drouet, No 7,140 enregistré dans le Bureau des Transferts, livre 105, folio 646.

Les améliorations comprennent un joli cottage élevé, retiré de la rue, ayant 7 chambres, galeries sur la façade, le côté et le fond bâtisses dans le fond ayant deux pentes chambres à la tent couvert en ardoises, latrines, citernes etc. Le cottage est entiré de la rue jolie barrière en fer sur le devant, pavé avec des pierres plates, hydrant etc. Loué $15 par mois.

III

1311 ST-CLAUDE.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues St Claude, Ursulines et Liberté (autrefois Trémé) et l'avenue de l'Esplanade, et mesurant en mesure française 59 pieds de long sur la rue St Claude sur 170 pieds de profondeur et d'après un certificat d'arpentage daté le 17 mars 1899, signé par Eliser Pilié, député voyer de ville, ledit lot se trouve à une distance de 94 pieds 6 pouces et 3 lignes de l'encoignure de l'avenue de l'Esplanade et de la rue St Claude et mesurant de la 53 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue St Claude sur 192 pieds 8 pouces de profondeur, acquis de la New Orleans and Canal Banking Co. par cédant pendant la communauté, par acte passé le 16 août 1883 par devant M. T. Duaros, ancien notaire, enregistré dans le livre des transfert 113, folio 248. Les améliorations comprennent un superbe cottage élevé sur piliers en briques 8 pieds de haut, retiré de la banquette, jolie grille en fer et le devant de la propriété pavée en billinger grande galerie sur la façade, vestibule au centre, grand salon arrière, grande salle à manger contiguë séparée du salon par des portes à coulisses, chambre à bain avec tous les agréments modernes, trois chambres, deux cabinets, le tout avec jolie tuilerie galerie dans le fond, cuisine, deux chambres, deux grandes citernes, hydrant bâtisses dans le fond ayant quatre chambres, le tout en bonnes conditions. Il y a un grand endroit dans le fond de la propriété où l'on peut faire un joli jardin.

Termes et conditions—Un tiers en plus comptant et la balance en un crédit d'un an ou d'un et deux ans à l'option des acquéreurs en billets des acquéreurs subdivisés en nombre convenable, représentant les intérêts des dits co-ayant-droit, portant date égale avec l'adjudication, stipulant l'intérêt de 7 0/0 de la date jusqu'au paiement devant être garantie par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue. Les actes de vente devant contenir les clauses d'assurances d'avocat en cas de procès, le transfert de l'assurance et toutes les autres clauses coutumières de sécurité. Les acquéreurs en plus, devant assumer les taxes pour l'année courante, 1903. Les acquéreurs devant faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.

E. J. Meral, avocat

8 mars—8 15 22 29—avril 5 8

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Frank Vatter vs M. et Mme Fred S. York.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 12,749—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Phil. J. Paterno, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, coin Passage de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 7me jour d'avril 1903, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Le contenu d'une buvette et épicerie consistant en comptoirs, étagères, moulins Nation-al Cash Register, glacière, épiceries, vins et liqueurs, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. CHAS. X. KENNEDY, Constable. —Victor Levy, avocat.

29mars—29—avril 5 7

VENTES A L'ENCAN

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur du Deuxième District,

Le Joli Cottage Simple,

No 1223 rue des Ursulines,

Entre les rues St-Claude et Trémé.

Succession de Jules C. Vernay.

No 70,103—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur—Bureau No 727 rue Commune—MARDI, le 5 mai 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 1er avril 1903, pour le compte de la succession de Jules C. Vernay il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le Faubourg Trémé, dans l'Ilet borné par les rues Ursulines, Chemin du Bayou, les rues St Claude et Trémé, désigné comme lot A, sur un devis par Geo. DeArmas, voyer, et mesurant 27 pieds 5 pouces et 4 lignes à la rue Ursulines sur 138 pieds 6 pouces et 4 lignes de profondeur, et est la portion la plus près de la rue Trémé du lot désigné par le No 23. Les améliorations comprennent un joli cottage simple, portant le numéro municipal 1223 rue des Ursulines, et loué à bail jusqu'au 30 septembre 1903, à $20 par mois.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de l'année courante. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Félix J. Dreyfous, notaire.

4 avril—4 5 12 19 26—mai 5

Peter Gallagher

Successeur de Curtis & Gallagher

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, LE 5 MAI 1903.

Une Résidence Simple en Bois No 2418 rue Bourgogne.

Mesurant 30x127. 10 0/0 5 0/0, dans le district favorisant comme placement de valeur argent où la propriété augmente toujours en valeur.

Succession de Paul Lusey.

No 69,910—Cour Civile de District — Division C.

PAR PETER GALLAGHER, encanteur—Bureau Commune — MARDI le 5 mai 1903 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté et signé le 1er avril 1903, et à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de cette ville, désigné par la lettre A sur un plan fait par L. N. Fonché, le 18 mars 1856 et déposé en l'étude de A. Abat, notaire ledit lot de terre est borné par les rues Espagne, Dauphine, Mandeville et Bourgogne et mesurant en mesure américaine trente pieds de face à la rue Bourgogne sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles. Acquis le 14 mars 1883 par acte pardevant Jno E. Legier, notaire.

Conditions — comptant. L'acte de vente devant être passé pardevant Robert Legier, notaire aux frais de l'acquéreur. Les taxes pour l'année courante devant être assumées par l'acquéreur.

PETER GALLAGHER, Encanteur.

No 646 rue Commune.

N. B. Un dépôt de dix pour cent devant être fait au moment de l'adjudication.

3 av—3 5 12 19 26—ma 3 4 5

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

Jeudi, le 16 avril 1903, à midi.

Cottage simple No 421 rue N. Miro entre les rues Conti et St Louis.

Ma la Louise Hegh (Veuve du défunt G. Jacob) et als vs Henry Hegh, et als

No 69,264—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR E. A. CARRERE, encanteur—Bureau 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet JEUDI, le 16 avril 1903, à midi à la la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un jugement rendu le 6 février 1903, lu et signé le 12 février 1903, par l'Hon. W. B. Sommerville juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre avec une portion d'un autre lot contigu avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Conti, Miro, St Louis et Tonti désigné sur le No 6 et No 24 sur un devis lithographié annexé à un acte d'achat par Joseph Hegh à Filippide Grefion, et George Cleman par acte passé pardevant Pierre Charles Duvallier, ancien notaire en cette ville, de la date du 10 septembre 1860 et 14 avril 1871, enregistré dans le livre du bureau des transferts 82, folio 401, livre du bureau des transferts 99, folio 488, ledit lot et la portion de terre mesurant ensemble 28 pieds 5 pouces et 3 lignes à la rue Miro sur 135 pieds et 5 pouces de profondeur, en ce lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme No 421 rue N. Miro et comprennent un cottage simple contenant 4 chambres, hangars, citerne, etc.

Termes et conditions—Comptant; acte de vente pardevant O. W. Long notaire, aux frais de l'acquéreur, qui également assumera les taxes dues et exigibles en 1903, en plus et au delà du prix de la vente, un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication pour tier la vente.

E. A. CARRERE, Encanteur.

Sidney F. Gautier, avocat.

15 mars—15 21 29—avril 5 12 15 16

ANNONCES JUDICIAIRES

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.

Je certifie par le présent, que le 24me jour de décembre 1902, jugement a été rendu en cette cour, dans l'affaire ci-dessous intitulée, dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

Interdiction de John B. Mayeur — No 67,826.

JUGEMENT.

Pour les raisons ci-dessus assignées par la Cour, la loi et l'évidence étant en faveur de la pétitionnaire lui donnant droit à un désaveu comme par elle demandé.

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en ce ci décrétant l'interdiction de John B. Mayeur, et d'être incapable de prendre soin de sa personne ou de sa propriété, les frais de cette procédure devant être payés de la propriété et des biens dédit interdit.

Jugement lu et rendu en cour ouverte le 24 décembre 1902.

Jugement signé en cour ouverte le 12 janvier 1903.

(Signé) W. B. SOMMERVILLE
Juge.

En témoignage de quoi j'ai apposé ma signature et fixé le sceau de ladite cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce trentième jour de mars en l'année de Notre Seigneur mil neuf cent trois.

P. A. DUCOING, Député-Greffier.

J. Zach. Spearing, avocat.

2 avril—2 6 11

Succession de Charles C. Duelfer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 70,220— Division C. Attendu que Mme Veve Josephine Schaefer nger, veuve de Christian Duelfer en premier mariage, et veuve de Ernest Schafer en second mariage a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles C. Duelfer décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. John Wagner, avocat. 1er avril—1 5 10

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

Piano—Meubles de salon, de chambre à coucher et de cuisine, tapis, portraits, etc.

Robert H. Harrison et als vs Mme Barthe Botsay femme de Frank Botsay et al.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—encanteurs—Bureau 134 rue Carondelet — SAMEDI le 18 avril 1903 à 11 heures a. m., sur les lieux, 3612 rue Constance, entre les rues Foucher et Antonine, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 2 mars 1903, et signé le 6 mars 1903, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, un piano, un lot de meubles de maison, etc., le tout d'après l'inventaire enregistré.—Condition comptant.

5 avril—5 12 15 17 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison et effets.

Succession de Rose Golden.

No 70,070—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, Encanteurs—Bureau 134 rue Carondelet — VENDREDI, le 17 avril 1903, à 11 heures a. m., sur les lieux, 1212 rue Baronne, entre les rues Clio et Erato, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 26 mars 1903 de l'Hon. W. B. Sommerville, de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée:

Un lot de meubles de maison et effets, etc., le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

5 avril—5 12 16 17.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence à deux étages

En briques et bois bien située et bien construite.

1743 rue Clio,

Entre les rues Carondelet et Baronne.

Succession de Rose Golden.

No 70,070—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, Encanteurs — Bureau No 134 rue Carondelet — MARDI, le 28 avril, 1903, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 26 mars 1903 de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La résidence à deux étages en briques et bois, bien située, No 1743 rue Clio, entre les rue Carondelet et Baronne, contenant 8 chambres, vestibule avec cavalier, galerie etc., sous pavés, citerne, hangar, etc., en plus loin décrite comme certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Clio Carondelet, Erato et Baronne, désigné par le No 3 dans ledit Ilet, sur un plan dressé par Modin & Schlarbaum, voyers, le 24me jour de janvier 1854, et déposé pour référence en l'étude de James Graham, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesurant 26 pieds de face à la rue Clio sur 92 pieds, plus ou moins, de profondeur entre lignes parallèles, borné dans le fond par une ligne de 5 pieds de largeur, commune au dit lot et autres.

La maison est en bon état, à proximité d'écoles, d'églises, marchés et à une courte distance des affaires. Désirable comme résidence ou comme placement payant.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance en un et deux ans avec intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date de la vente représenté par des billets de l'acquéreur garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue. L'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes de 1903 et devant payer 5 pour cent comme avocat en cas de procès sur les billets. Acte de vente devant contenir tous les clauses usuelles, conditions et sûretés de sécurité; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant J. M. Quinnere, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

28 mars—28 29—avril 5 12 19 26 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Grand Cottage Simple dans un joli voisinage, 3622 rue Constance, entre les rues Foucher et Antonine.

Robert H. Harrison et als vs Mme Barthe Botsay, femme de Frank Botsay, et al.

No 69,595.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur, bureau No 134 rue Carondelet.—JEUDI, le 9 avril 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 2 mars 1903 et signé le 6 mars 1903, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir—

Le joli cottage simple 3622 rue Constance, entre les rues Foucher et Antonine, réalisé de la banquette et contenant 7 chambres, citerne, hangar, avec chambre de domestique, etc., et plus loin décrit comme un certain lot de terre dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Constance, Laurel, Foucher et Antonine, désigné par la lettre C et mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Constance sur 180 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Une jolie résidence dans un bon voisinage, près de tous les agréments et seulement à une petite distance du fameux Dock du I. C. R. R.

Conditions — Comptant, et l'acquéreur assumant au dessus et en plus du prix de l'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1903; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant A. W. Cooper, notaire, aux frais de l'acquéreur.

8 mars—8 15 22 29 — avril 5 9

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double de Choix

717 et 719 rue Alix, entre les rues Belleville et Vallette.

Contenant 4 chambres de chaque côté, retiré de la banquette, sous pavés et hangar de chaque côté, pavés en asphalte sur le devant.

Succession de Samuel Leatham et femme.

No 62,666—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Divisions D.

IL SERA VENDU à l'enchère publique, MARDI, le 14 avril 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAMES A. BRENNAN, Encanteur bureau 654 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 2 mars 1903, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Cinquième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Alix, Belleville Vallette, et Bliss et désigné comme lot No 26 et mesurant trente six (36) pieds, neuf (9") pouces deux (2") lignes, de face à la rue Alix, par cent vingt six (126) pieds six (6") pouces entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Deux tiers en plus comptant, la balance en un an, portant 8 0/0 d'intérêt par an, les taxes de 1903 devant être payées par l'acquéreur, un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente, acte de vente pardevant E. H. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. J. Hennessey, avocat

8 mars—8 15 22 29—avril—5 12 14

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

—AGENT D'AFFAIRES.

Salle des Gravier

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations, etc., d'une Epicerie et Buvette, etc.

Aussi Wagons, "Table Pigeon-hole", etc.

Marse Desinavs L. Rolle & Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 70,230—En vertu d'un ordre de vente daté le 3 avril 1903, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, le MARDI, 7 avril 1903, à 11 30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux No 2000 rue du Quartier, à l'encoignure de la rue Prieur. Le contenu entier et les installations, etc., de l'épicerie et buvette contenus sur lesdits lieux—consistant d'un grand assortiment d'épiceries de fantaisie et ordinaires vins, liqueurs, bière et whisky, tabac, cigares, aussi les meubles et installations, etc., le tout d'après l'inventaire enregistré.

1 "pigeon hole table".
2 wagons et un jeu de harnais, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

A. J. Rossi avocat pour la plaignante.

4 avril—4 au 7 inc

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Formant le coin des rues Audubon et Meadow, bâtisses portant les Nos municipaux 221 et 225 rue Audubon.

Mme Margart T. Vogt vs D. Hoffman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 70,110—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 7 mai 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, situé dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans dans ce qu'on appelle Greenville, dans l'Ilet No 14, borné par les rues Magazine, Chestnut, maintenant Audubon, Market, maintenant Meadow et Walnut, ledit morceau ou portion de terre est formé de la plus grande partie de la façade des lots sept, huit, neuf et dix mesurant ensemble cent vingt pieds de face à la rue Meadow sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et formant le coin des rues Meadow et Audubon (vingt pieds du fond desdits lots ayant été vendus antérieurement). Le tout desdits lots a été acquis par ledit Hoffman de W. L. Saxon d'après l'acte de vente passé pardevant A. S. Beck, ancien notaire, le 14 août 1886, dûment enregistré dans le Bureau d'Hypothèques dans le livre 124, folio 343.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Fred Deibel, Jr avocat pour la plaignante.

3 avril—3 6 10 17 24—mai 1 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêts de Propriétés de Valeur.

Stroudback et Swan vs Mme C. Esmoingt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 67,226.—En vertu d'un alias writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 30 avril 1903 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

I. — (1/4) un quart d'intérêt de la défenderesse,

Mme C. ESMOINGT,

dans et aux propriétés ci-après décrites, décrites dans l'inventaire enregistré dans ladite succession de Mme Veuve Anna Cior, No 69,413 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, comme Nos 1, 2, 3, à savoir:

(1) Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Ursulines, Roman, Hôpital et Prieur, ledit lot formant le tout du lot No 10 et partie du lot No 9 sur un plan annexé à un acte de vente de Joseph Dumas à J. O. Chalon passé pardevant P. E. Lanscheau, notaire, le 3me jour de juillet 1860, et mesurant trente deux pieds de face à la rue Ursulines sur cent six pieds cinq pouces et six lignes de profondeur et façade à la rue Roman sur lesquelles il forme l'encoignure.

(2) Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'Ilet désigné par le numéro municipal 1345, borné par les rues Rocheblave, Columbus, Dollande et Kerlerec, ledit lot commençant à une distance de trente pieds huit pouces trois lignes de l'encoignure des rues Rocheblave et Columbus et mesurant 24 pieds de face à la rue Rocheblave sur une profondeur de 110 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

(3) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par et rue Broad, Dumaine, Dorgenois et Ste Anne, ladite portion de terre commençant à une distance de 75 pieds de l'encoignure des rues Broad et Ste Anne, mesurant 25 pieds de face à la rue Ste Anne, par 64 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ladite portion de terre s'étendant immédiatement dans le fond des lots A et B, lesquels font face à la rue Broad, comme il est désigné sur un devis par D. E. Seghers, voyer, daté le 1er décembre 1899, annexé à un acte de vente par Jean Bonnaudin Renard à Joseph Pujol, passé pardevant Charles Joseph Théard, un notaire en cette ville, le 22me jour de décembre 1899.

II. Aussi (1/8) un huitième d'intérêt de la défenderesse, Mme C. Esmoingt, dans et à la propriété ci-après décrite, décrite dans l'inventaire enregistré dans ladite succession comme No 5, à savoir:

(5) Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No 227, borné par l'avenue des Ursulines, les rues Derbigny, St. Philippe et Roman, désignée par la lettre A sur un devis dressé par Arthur de Armas, ancien député voyer de ville, daté le 14 mars 1889, annexé à un acte de vente par Delery à Lavin, passé pardevant John Rendermagel, ancien notaire en cette ville le 14me jour de mars 1889, et mesurant d'après cela, en mesure américaine, comme suit, à savoir: commençant à une distance de cent vingt sept pieds quatre pouces et une ligne (127 4" 1") de l'angle de l'intersection de l'avenue des Ursulines et de la rue Derbigny, ladite portion de terre mesurant trente pieds, dix pouces et quatre lignes (30' 10" 4") de face à la rue ou à l'avenue des Ursulines, de là sur une ligne perpendiculaire à l'avenue des Ursulines et courant vers la rue St Philippe cent vingt pieds, neuf pouces et quatre lignes, de là sur une ligne oblique courant vers la rue St Philippe cent seize pieds, quatre pouces (116' 4"), de là sur une première ligne du fond, parallèles à l'avenue des Ursulines, quarante deux pieds, sept pouces et quatre lignes (42' 8" 4"), de là sur une ligne perpendiculaire à l'avenue des Ursulines et courant vers l'avenue des Ursulines quarante pieds, six pouces et sept lignes (40' 6" 7"), de là sur une deuxième ligne du fond parallèles à l'avenue des Ursulines vingt et un pieds, deux pouces et sept lignes (21' 2" 7"), de là sur une ligne de profondeur perpendiculaire et courant à l'avenue des Ursulines quatre vingt dix pieds, sept pouces et deux lignes (90' 7" 2").

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Dinkelspiel & Barr, avocats pour les plaignants

28 mars—28 29 — avril 3 10 17 24 30

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne directe au Hâvre, Paris (France).

Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M.
Du quai No 42, North River, pied de la rue Morton.

LA BRETAGNE, 9 avril.
*LA LORRAINE, 16 avril.
LA CHAMPAGNE, 23